

2 février

Présentation de Jésus au temple

27^{ème} Journée de la vie consacrée

Le 2 février : La chandeleur : une grande fête chrétienne

Fête gourmande pour les uns, jour de processions autour de la lumière pour les autres, le 2 février, la Chandeleur est tout cela et bien plus !

La Chandeleur est le nom populaire de la fête chrétienne qui commémore *la Présentation de Jésus au Temple*. La tradition juive voulait que le premier garçon né dans une famille soit présenté au Temple de Jérusalem, quarante jours après sa naissance et consacré à Dieu (Luc 2, 22-23). L'Évangile raconte que le vieillard Siméon prit l'Enfant dans ses bras et l'annonça comme « Lumière pour éclairer les nations » (Luc 2,29-32). De cette annonce est née la traditionnelle utilisation de la lumière des cierges pour cette fête.

Le 2 février : Journée dédiée à la vie consacrée.

Cette journée a été instituée récemment, en 1997, par le Pape Jean-Paul II, quelques mois seulement après la publication de son exhortation apostolique post-synodale sur la **vie consacrée**, « *Vita Consecrata* ».

Le 2 février n'a pas été choisi, par lui, au hasard.

Il s'agit même d'une date symbolique puisqu'en ce jour précis nous célébrons « **La présentation de Jésus au temple de Jérusalem.** » Ainsi, à l'image de Marie et de Joseph avec Jésus, l'Eglise « *continue d'offrir ses fils et ses filles au Père* ».

Le Pape Jean-Paul II, lors de son message pour le lancement de cette Journée, le 6 janvier 1997, revenait sur l'origine de sa décision.

Le projet avait pour lui trois objectifs :

- Il y voyait tout d'abord la possibilité de **rendre grâce au Seigneur** « *pour le grand don de la vie consacrée* ».
- Il affirmait ensuite que cela permettrait de « *faire mieux connaître et apprécier la vie consacrée au peuple de Dieu tout entier* ».
- Enfin, la démarche s'adressait aux personnes consacrées elles-mêmes. Jean-Paul II leur proposait en effet de « *célébrer ensemble et solennellement les merveilles que le Seigneur a accomplies en elles* ».

Aussi, comme l'indiquait le Pape Jean-Paul II, la mission de la vie consacrée consiste à « *garder vivante dans l'Eglise la forme historique de vie assumée par le Fils de Dieu quand il est venu sur cette terre.* » Don total de soi pour le Seigneur afin d'aller à sa suite, c'est également un témoignage du « *véritable Amour* » qu'offre le Christ.

Le **2 février** est de même une opportunité pour revenir sur la diversité des statuts proposés au sein de l'Eglise. La **vie religieuse** est sans doute le plus connu d'entre eux.

Mais il est tout aussi possible de consacrer sa vie au Seigneur en intégrant un **institut séculier**, des **sociétés de vie apostolique**, l'ordre des **vierges consacrées** ou bien encore en devenant **ermite** ou **veuve consacrée**. Chaque état de vie a sa fécondité propre et collabore à la mission de l'Eglise.

Dans le diocèse de Poitiers

Depuis 27 ans, les religieuses et religieux du diocèse célèbrent fidèlement la fête du 2 février au sein de leur paroisse, animant l'Eucharistie, organisant des temps de prière en fidélité avec cette fête. En Poitou, le mois de février n'offre pas toujours des conditions climatiques favorables pour rejoindre un lieu de rassemblement lointain ! L'expérience nous a conduit, de longue date, à organiser une journée de rassemblement de tous les consacrés du diocèse – à quelques exceptions près – à Poitiers, soit en fin d'année scolaire (avril-juin) soit, comme en 2022, en début d'année scolaire (Octobre).

Dans la Paroisse St Pierre et St Paul de Niort

A Niort, la Vie consacrée est surtout représentées par les communautés de religieuses apostoliques :

- **Les Ursulines de Jésus** (Autrefois, sœurs de l'Immaculée Conception de Niort) avec deux communautés (Sainte-Marie, 144, Avenue de Paris, et les Epinettes - Ehpad de Sevret)
- **Les Filles de la Charité du Sacré-Cœur** (sœurs de la Salle de Vihiers), avec deux communautés. (Le Sacré-Cœur, 16, rue des « Trois-Coigneaux » et la Communauté de Bessines, 16, rue de Belle-Vue).
- Il y a quelques consacrés qui vivent au milieu de nous avec divers engagements ecclésiaux :
 - une **Vierge** consacrée, deux **laïques consacrées** (sous la responsabilité de l'évêque).
 - **Un laïque consacré homme**, membre d'une « Association publique de fidèles »
 - **Une veuve-consacrée**, membre d'un Association spirituelle de Veuves.
 - Il y a enfin quelques personnes, moins identifiés, mais qui se reconnaîtront :
 - Membres de familles spirituelles :
 - Oblats et oblates bénédictines,
 - membres de fraternités carmélitaines et franciscaines.

Tous les consacrés de la Paroisses célébreront, cette année, « la fête de la Présentation du Seigneur » et la « Journée Mondiale de la Vie Consacrée », le jeudi 2 février 2023, à l'église Saint-Etienne du Port, à 18 h.